HORS SÉRIE FEVRIER 2023

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



La Délégation de Mayotte à Paris s'inaugure en capitale

Créée en 1993, sous forme d'une association loi 1901, la Délégation de Mayotte à Paris devient un service du Conseil départemental en 2003. Ses nouveaux locaux ont été acquis en février 2019. Ces locaux ont fait peau neuve et ont été rénovés et pensés pour promouvoir Mayotte dans l'hexagone et accompagner nos partenaires et nos étudiants. Le rendez-vous est pris les 9, 10 et 11 février 2023 pour inaugurer les locaux de la Délégation de Mayotte à Paris situés au 51-53 rue du Docteur Blanche, dans le 16e arrondissement, non loin du métro Jasmin – un clin d'œil supplémentaire à l'île aux parfums.

Un port d'attache dans l'Ouest parisien

Après de longues années d'adresses successives et de déménagement, la délégation a donc trouvé son « port » d'attache dans l'Ouest parisien, où elle peut (notamment) rayonner en direction des ministères, ambassades et administrations.

L'inauguration permettra de découvrir cet espace d'accueil, de réception et d'exposition dans lequel le Conseil départemental a investi «pour mieux accompagner nos jeunes, nos partenaires et l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la promotion du territoire» selon les mots du Président Ben Issa Ousseni. Si l'équipe de la délégation emmenée par Mohamed Zoubert n'a pas attendu pour promouvoir Mayotte, participer à des salons, des congrès, recevoir des groupes ou délégations de passage (lire page 4), ces locaux entièrement rénovés et fonctionnels vont lui permettre d'asseoir une présence active au cœur de Paris, avec une stratégie de dévoilement qui se déploiera tout au long de l'année.

Le mot du président



Un moment symbolique important

La déclinaison opérationnelle en France « hexagonale » du projet de notre mandature 2021-2028 porte notamment l'ambition de redynamiser notre territoire à travers deux axes majeurs : promouvoir Mayotte pour rendre notre territoire encore plus attractif, valoriser l'accompagnement des mahorais à tous les niveaux.

La Délégation de Mayotte à Paris (DMP), comme celle que nous avons à la Réunion, est au cœur de cette stratégie qui vise à en faire un « outil » toujours plus performant et opérationnel. Doté de locaux fonctionnels, repensés, la Délégation de Paris, dont les locaux ont été achetés en 2019, dispose désormais de tous les atouts pour jouer pleinement son rôle.

Faire (re)découvrir les talents, les productions, les opportunités de notre territoire, ainsi que le patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel de l'île, voilà l'objectif qui lui est assigné et qu'elle accomplit déjà avec beaucoup de dynamisme. Ces portes ouvertes vont nous permettre de présenter cet espace d'accueil, de travail, de réception et d'exposition dans lequel nous avons investi pour mieux accompagner nos jeunes, nos partenaires et l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la promotion du territoire.

Après les années de crise sanitaire, les travaux, au-delà de cette fête inaugurale que nous avons voulue sobre et simple, en présence des anciens présidents, place désormais à l'action, aux initiatives et au rayonnement de Mayotte.

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte





De la Cellule Mayotte à la DMP, un peu d'histoire

La création de la cellule Mayotte en Métropole a été une initiative des regrettés Younoussa Bamana, alors président du Conseil Général et de Henry Jean-Baptiste, ancien député, en 1986.

Elle résultait de l'absence d'une organisation communautaire pour aider les ressortissants mahorais en Métropole. Ce dispositif visait initialement à accompagner les lycéens affectés dans les lycées hexagonaux, dont le premier contingent est arrivé en septembre 1986, au lycée du bâtiment de Carmaux (Tarn), dans l'académie de Toulouse. Un processus d'accompagnement sera mis en place et parachevé par Liliane Bessis-Hurlay alors assistance sociale au ministère de l'Éducation Nationale.





Au commencement était une cellule

La cellule Mayotte en Métropole, c'était d'abord un petit bureau, au ministère de l'Éducation Nationale, situé au 107 rue de Grenelle. L'équipe s'est agrandie en 1988 avec la venue des collaborateurs mahorais du Conseil général ; d'abord, Houbia Youssouffa, puis Mohamed Elhad Soumaila et ensuite Inzoudine Mkadara. Parmi les objectifs poursuivis : accompagner et accueillir les jeunes, les accompagner dans la compréhension des us et coutumes métropolitaines, aider à leur intégration dans des environnements jusqu'alors inconnus ou méconnus. La cellule entend aussi constituer des référents vis-à-vis des collectivités, des travailleurs sociaux et créer le lien avec la Direction de l'enseignement de Mayotte.Une des fiertés de la cellule demeure la mise en place des permanences d'accueil téléphonique entre midi et 14 H. Les jeunes pouvaient appeler gratuitement l'équipe de Paris d'une cabine téléphonique, pour échanger, discuter, conserver un contact ; « Un vrai soutien moral » à l'époque de l'aveu des intéressés. C'est à partir de 1989 que la cellule commence à accueillir les étudiants et à les accompagner dans leurs démarches, par le biais de partenariats (CROUS, Air France, Offices HLM, Universités, Foyer des jeunes travailleurs etc.). Le nombre d'étudiants pris en charge croît de 50 à 2 500 entre 1989 à 1993.

Mayotte à sa Maison

L'année 1993 signe la création de l'association Maison de Mayotte en Métropole (MMM), installée au 8 rue du Val de Grâce dans le 5e arrondissement, présidée par Christian Pellerin, préfet honoraire et Charles Novou en tant que secrétaire général. Celui-ci est chargé par le préfet de mettre en place l'association, hébergeant deux services : le BASU (Bureau des Affaires Scolaires et Universitaires puis DASU), directement rattaché à la direction de l'enseignement de Mayotte, le BASECT (Bureau des Affaires Sociales Économiques Touristiques et Culturelles) rattaché directement à la préfecture de Mayotte, géré par Hortense Blaise. La direction de la MMM sera assurée par Jean Bardeche, qui laissera sa place à Mohamed Abaine jusqu'à la mise en place de la Délégation de Mayotte. Depuis 1989, la délégation de Mayotte disposait de différents bureaux qu'elle a loués durant 30 ans.

Un bâtiment en propre

L'acquisition du bâtiment au 51-53 rue du Docteur Blanche, sous la présidence de Soibahadine Ibrahim Ramadani, en 2019, sert plusieurs ambitions. La première est de disposer d'une stabilité institutionnelle à Paris, garantissant une meilleure lisibilité et une bonne visibilité





des missions menées par les services de la collectivité.La seconde est d'offrir un véritable lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour tous les mahorais de passage ou résidant en hexagone. Le bâtiment acquis propose plusieurs surfaces exploitables pour des manifestations de différentes envergures, en intérieur comme en extérieur, sur une surface totale d'environ 700 m² à usage de bureaux.La DMP entend ainsi incarner le référent des questions sur Mayotte ; l'option la mieux disant pour l'organisation de petits événementiels, pour développer cette visibilité de la culture et de l'identité mahoraise, permettre l'expression de jeunes créateurs, artistes, chercheurs et développer le réseau en hexagone.

QUIZZ DMP

Connaissez-vous les 7 adresses différentes de la Délégation ?

110, rue de Grenelle (7e)
8, rue de Val de Grâce (5e)
42, rue de la Colonie (13e)
15, rue Toussaint Féron (13e)
33, Avenue de l'opéra (2e)
84, rue d'Hauteville (11e)
1 cour du Havre (8e)

Depuis 2019 :
51-53 rue du Dr Blanche (16e)



La Délégation aujourd'hui, une équipe, des actions, des projets









La Délégation, ce sont d'abord et avant tout des hommes et des femmes qui agissent au quotidien en direction du grand public, des partenaires locaux, des collectivités…

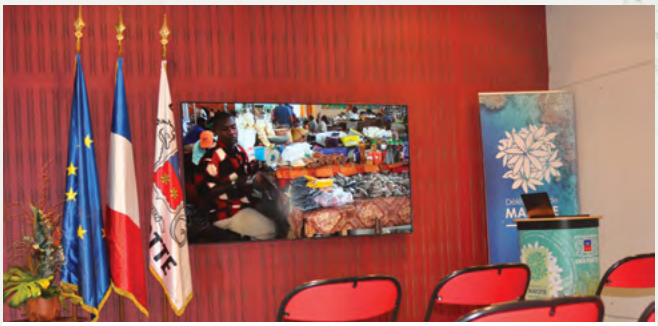
Dans le cadre de ses missions relatives à la promotion de Mayotte et à l'amélioration de sa visibilité dans l'hexagone, la Délégation de Mayotte à Paris (DMP) a mis en œuvre différentes actions et a multiplié les échanges avec les acteurs du territoire national. Ce service de représentation du Département de Mayotte anime aujourd'hui plusieurs réseaux :

- Les acteurs économiques pour lesquels, chaque année des rencontres « Osez Créer », « Economie sociale et solidaire » sont mis en place ;

- Les cadres et professionnels de santé mahorais participant à des forums tels que le JNMG (Journées nationales de la Médecine générale) et dans le but de stimuler l'intérêt d'une mobilité de ces professionnels de santé vers Mayotte ;

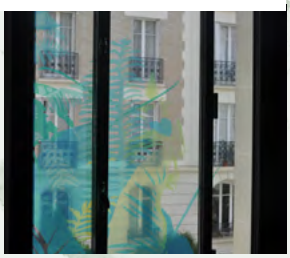
- Les artistes mahorais de Mayotte et d'ailleurs, afin d'offrir une meilleure visibilité de l'art, de la culture et de l'identité mahoraise dans l'Hexagone et en Europe.

La DMP a accéléré, ces dernières années, la numérisation de ses actions en déployant des séries de webinaires (webséries) en ligne sur les réseaux sociaux où ils rencontrent un fort engouement. Cette offre de service complète les actions en présentiel qui ont repris de plus belle en 2022.



Des locaux plus fonctionnels et plus spacieux





Hors-série édité par la Direction de la Communication et la Délégation de Mayotte à Paris
Directeur de publication : Ben Issa Ousseni
Redaction : Daroueche Chadouli, Bruno Cohen-Bacrie
Maquette : Saïd Ibrahim, Dayane Nourdine
Impression : Imprimah
Exemplaires : 1 500-Dépôt légal : février 2023 -ISSN : 2261-2408

Merci à celles et ceux qui nous ont transmis de précieuses informations, des photos souvenirs, des anecdotes. Toutes n'ont pu être rapportées mais les cérémonies inaugurales leur donneront une large place.